

Résolution adoptée à la séance plénière du 29 mars 2021

Pour une politique nationale de santé environnement au cœur des territoires

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Avec cette crise sanitaire, nous nous sommes donc rendu compte que la santé dépasse les prises en charge hospitalières, dépasse la médecine de ville, dépasse le soin tout court. Il faut regarder plus loin, et analyser la sociologie des comportements, l'économie, la gestion des hôpitaux, l'organisation des soins sur les territoires, l'épidémiologie, la technologie, le numérique, l'utilisation des données et leur analyse et même les relations internationales.

Nous avons aussi compris qu'il faut engager les Français à plus d'autonomie dans la gestion de leur santé et leur permettre d'acquérir des compétences en la matière. Il faut alors renforcer l'éducation dès le plus jeune âge permettant d'adopter les comportements favorables à la santé et savoir faire face aux différentes situations sanitaires.

Au-delà encore du système de soins et des patients eux-mêmes, la Santé doit être considérée en lien avec l'environnement de chacun, au sens large. C'est-à-dire : les situations économiques et sociales, le travail, l'urbanisme, le lieu de vie, l'éducation et tout ce qui pourrait avoir un impact sur la santé.

La résolution présente un des aspects de cette approche globale en associant de manière étroite la santé et les facteurs environnementaux ; cette question est en partie traitée par le concept One Health, que connaît bien le secteur agricole.

Le groupe approuve cette approche mais émet des réserves sur la proposition de mettre en place une gouvernance interministérielle dont le cadre, la mise en œuvre concrète et la réelle efficacité restent à évaluer.

En raison de ces réserves, le groupe a partagé ses votes entre pour et absentions.